



## Modalités d'inscription



### Filière Générale et Technologique

### Filière Agricole

### Filière Aquacole

Vous êtes actuellement en :	Vous souhaitez entrer à Brehoulou en :	Modalités d'inscription
<b>3<sup>ème</sup></b> ou en 2 <sup>nde</sup> et vous souhaitez redoubler	2 <sup>nde</sup> Générale et Technologique	Saisie des vœux par les familles via le Téléservice du <b>9 au 31 mai</b> - voir avec <b> votre collègue</b> (ou lycée) - sous le contrôle de l'établissement d'origine via la procédure <b>AFFELNET</b> L'affectation n'est effective qu'après avis favorable du conseil de classe du 3 <sup>ème</sup> trimestre ou du second semestre et avis de la commission départementale AFFELNET du <b>1<sup>er</sup> juillet 2022</b>
	2 <sup>nde</sup> Professionnelle Agricole	
	2 <sup>nde</sup> Professionnelle Aquacole	
<b>2<sup>nde</sup> GT</b> ou en 1 <sup>ère</sup> et vous souhaitez redoubler ou changer d'orientation	1 <sup>ère</sup> Générale (Biologie, Maths Ph.chimie)	<b>Sur dossier</b> (bulletins de 2 <sup>nde</sup> ) et avis favorable du conseil de classe du 3 <sup>ème</sup> trimestre ou 2 <sup>nd</sup> semestre.
	1 <sup>ère</sup> Technologique STAV	L'inscription doit être faite par le lycée d'origine via la procédure <b>AFFELNET</b> .
<b>2<sup>nde</sup> GT</b> ou <b>2<sup>nde</sup> agri</b>	1 <sup>ère</sup> Bac pro CGEA (agriculture)	L'affectation n'est effective qu'après avis favorable du conseil de classe du 3 <sup>ème</sup> trimestre ou du second semestre
<b>2<sup>nde</sup> GT</b> ou <b>2<sup>nde</sup> agri</b>	1 <sup>ère</sup> Bac pro Aquaculture	
<b>Terminale</b> ou déjà étudiants dans le sup	BTS ACSE 1 <sup>ère</sup> année (initiale ou par apprentissage)	Vous vous êtes déjà inscrits sur la plate-forme <b>PARCOURSUP</b> 1 <sup>ères</sup> réponses à partir du <b>2 juin 2022</b>
	BTS AQUA 1 <sup>ère</sup> année	
Vous avez entre 15 et 29 ans	CAPA Métiers de l'agriculture par apprentissage	Contactez directement le lycée pour un premier <b>rendez-vous téléphonique</b>